

**DELIBERATION N°143/2010**

**CREATION D'UNE REGIE DE RECETTES A BORD DU CABESTAN  
POUR L'ENCAISSEMENT DES PRODUITS DE LA CAFETERIA**

**LE CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON**

- VU la loi organique n° 2007-223 et la loi n° 2007-224 du 21 février 2007 portant dispositions statutaires et institutionnelles relatives à l'outre-mer ;
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- VU l'instruction budgétaire et comptable M4 ;
- VU la délibération n°07-2010 du 15 février 2010 portant adoption des statuts de la régie de transports maritimes de la collectivité territoriale de St-Pierre-et-Miquelon ;
- VU le budget annexe « Service Public de la Desserte Maritime » ;
- VU l'avis de la Commission Mixte ;
- SUR le rapport de son Président,


**APRES EN AVOIR DELIBERE  
A ADOPTE LA DELIBERATION DONT LA TENEUR SUIT**

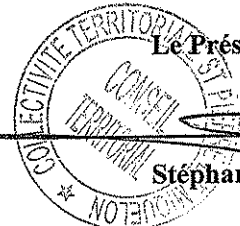
**ARTICLE 1** : Le Conseil Territorial approuve l'institution d'une régie de recettes à bord du navire Le Cabestan pour l'encaissement des produits de la Cafétéria.

**ARTICLE 2** : Le Conseil Territorial autorise son Président à prendre l'arrêté de création de régie de recettes, l'arrêté de nomination du régisseur et à mettre en place les modalités de fonctionnement de cette régie.


**Adopté**

15 voix pour  
0 voix contre  
0 abstention  
Conseillers élus : 19  
Conseillers présents : 14  
Conseillers votants : 15

Le Président,  
  
Stéphane ARTANO.



SAINT-PIERRE et MIQUELON  
Reçu à la Préfecture  
Le 04 JUIN 2010



CONSEIL TERRITORIAL DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

BORDEREAU DE DIFFUSION

- DELIBERATION     
  ARRETE     
  DECISION  
 AUTRE :

N° 143/2010      DU 02 juin 2010

Création d'une régie de recettes à bord du Cabestan pour l'encaissement des produits de la cafétéria

SERVICES	POUR ATTRIBUTION	POUR INFORMATION	POUR PUBLICATION	POUR SUITE A DONNER	OBSERVATIONS
Agriculture					
DASS					
Centre Culturel et Sportif					
Comité Economique et Social					
Equipement					
Finances				X	
Imprimerie			X		
Services Fiscaux					
Service des Pêches					
Trésor		X			
Préfecture					
Concurrence, Consommation, et Répression des Fraudes					
Regu de Transports	X				

Saint-Pierre, le 07 JUIN 2010



Le Président,  
 Pour le Président et par délégation  
 la 1<sup>ère</sup> Vice-Présidente.  
*Franoise Letournel*  
 Françoise LETOURNEL